



Section du Bas-Rhin

Téléphone : 03 88 56 55 60

fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://fo-dgfip-sd.fr/067/>

DECLARATION LIMINAIRE

CAPL N°2 (contrôleurs) du 05/11/2019 - Liste d'aptitude de C en B

Monsieur le Président,

Force Ouvrière dénonce, à nouveau aujourd'hui, le pseudo Nouveau réseau de proximité (NRP), qui n'a de proximité que le nom, pour mieux tromper les élus et les usagers.

Nous pourrions résumer cette **première partie** de déclaration liminaire en 4 mots :

RETRAIT du plan DARMANIN

En effet, depuis le 7 juin, de nombreuses actions ont été menées auprès des collègues, des élus, des usagers et des médias avec un succès certain.

Le 16 septembre, les agents de la DGFIP étaient en grève pour exiger le retrait de ce projet. Dans le Bas-Rhin, le taux de grévistes atteignait 52,53 %, taux largement supérieur aux mobilisations de ces dernières années.

Alors que les usagers déclarent à 89 % être satisfaits des services de la DGFIP dans la dernière enquête de l'institut du CSA (l'item " courtoisie et amabilité des agents atteignant même 92%), alors que l'ensemble de la population est en demande d'un véritable service de proximité, le gouvernement met en place un leurre :

LA PROXIMITE DISTANCIELLE .

En effet, le déploiement de pseudo structures MFS (Maisons France Service) ne saurait pallier la fracture territoriale opérée par la restructuration du réseau et le désengagement de l'État qui en découle.

La dématérialisation poussée à l'extrême ne saurait remplacer l'humain, au cœur même de la notion de service public.

De même, la mise en place d'une scission des missions de conseil et de gestion relève de l'aberration la plus totale, toute démarche de conseil s'appuyant de façon contemporaine sur la réalité des actes de gestion.

Alors, oui, nos dirigeants sont complètement déconnectés de la réalité du terrain, arrivant même à vanter le transfert de l'encaissement des impôts et taxes des particuliers chez les buralistes. Une des raisons avancée est que les bureaux de tabac présentent plus d'implantation sur le territoire que la DGFIP . Et pour cause, au vu du nombre de fermetures de structures opérées ces dernières années au sein de notre direction !

Pour **FO**, cette externalisation, onéreuse ne l'oublions pas, complexifie la relation en retirant au redevable un moyen de s'acquitter de sa dette auprès d'un fonctionnaire formé et soumis au secret fiscal.

Mais cela donne un excellent prétexte à notre ministère pour continuer sa saignée des effectifs dans notre administration. Car nous continuons d'être exemplaires : plus de 5000 suppressions de postes programmées d'ici 2022, auxquelles se rajoutent les 5000 déjà opérées depuis le début du quinquennat.

La DGFIP reste toujours la variable étatique d'ajustement budgétaire !

Il est fait peu de cas du professionnalisme des agents de la DGFIP, nos plus hauts dirigeants n'hésitant pas à les insulter en place publique, comme ce fut le cas du Président de la République le 10 octobre au forum annuel BPI France devant des centaines d'entrepreneurs.

Jamais nous n'avions vu une réforme aussi brutale, jamais un plan social de cette ampleur n'avait été décliné à la DGFIP.

Pour *FO DGFIP 67*, il est évident que détruire la DGFIP ne saurait la renforcer...

Pour *FO*, toute la politique menée vis-à-vis de la DGFIP, et de la Fonction publique en général, est inacceptable et relève de la provocation d'un gouvernement dont la seule idéologie est la réduction des dépenses publiques, en ne reconnaissant qu'une qualité à ses fonctionnaires : être une variable d'ajustement du budget de l'État !

Pour en revenir à l'ordre du jour de cette CAPL, nous ne pouvons passer sous silence le contexte institutionnel de cette CAPL et de cette semaine. En effet, vous avez réussi le tour de force de placer, au sortir de 15 jours de congés scolaires, 4 réunions institutionnelles : 1CTL lundi, 1 CAPL mardi, 1 CAPL jeudi et 1 CHSCT vendredi !

Ce marathon n'est pas acceptable !

Si vous aviez voulu compliquer la préparation des élus du personnel de ces différentes instances vous ne vous y seriez pas pris autrement...

Pour mémoire, de nombreux représentants *FO* ont des enfants en âge scolaire et tous ne prennent pas la même semaine de congés !

Nous vous rappelons que *FO DGFIP 67* a des élus dans toutes les CAPL, au CTL et des représentants en CHSCT et en CDAS,

A toutes fins utiles, nous vous rappelons également que le mercredi est un jour habituel de temps partiel...

Nous espérons que cette situation ne se reproduira pas à l'avenir !

La direction du Bas-Rhin ne « bénéficie » que de 5 potentialités, comme l'année dernière...

Les élus *FO DGFIP 67* dénoncent à nouveau le trop faible nombre de promus par liste d'aptitude.

Pour mémoire, il y avait eu 35 promotions de C en B en 2012 !!! Il y a seulement 7 ans...

Quelle dérision...

Il fut un temps où la promotion sociale était une fierté dans nos ministères... Il est vrai que depuis, l'idée même d'un plan de qualification ministériel est passé à la trappe...

A l'heure où colère et désarroi règnent dans les services, force est de constater que le nombre de postulants à la liste d'aptitude diminue chaque année. Aujourd'hui, seuls 31 collègues se portent candidats, contre 38 l'année dernière, 52 il y a 2 ans... !!!

Entre le NRP, le nouveau système de mutation pour 2020 et les potentialités faméliques, la crainte de l'avenir freine les agents dans leur volonté de promotion ! Le plongeon à l'aveugle est une discipline difficile qui nécessite un climat de confiance, loin d'être présent actuellement au sein de notre direction.

Au travers de ces promotions peau de chagrin, non seulement les agents ne sont pas reconnus, mais en plus ils se sentent dévalorisés dans l'exercice de leurs missions !

L'absence de reconnaissance professionnelle ne génère que de la souffrance et un grand sentiment d'injustice parmi les collègues.

C'est particulièrement démotivant pour les agents, à qui on demande toujours plus dans des services soumis à des restructurations incessantes et rendus exsangues par les suppressions d'emplois !

La DGFIP ne pourra indéfiniment profiter de leur engagement sans faille et de leur conscience...

FO DGFIP réaffirme son attachement à la liste d'aptitude, mode statutaire de recrutement, car la liste d'aptitude reconnaît le mérite professionnel des agents. C'est un des outils de promotion sociale, à l'instar des concours internes ou externes, et des examens professionnels.

Dans un tel contexte d'austérité, beaucoup de collègues partiront à la retraite sans bénéficier d'une légitime promotion. *FO DGFIP* revendique à nouveau pour tous les agents un accès à la catégorie supérieure à titre personnel en fin de carrière.